


Enquêteur de la statistique agricole pour le recensement Agricole

Fiche de poste

Objectifs de la mission	<p>Collecter des informations auprès des exploitants agricoles en face-à-face ou par téléphone. S'assurer de la qualité des réponses. Transmettre les données au service statistique de la DRAAF.</p>
Description des tâches à effectuer	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le début de la phase de terrain : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux formations organisées - Connaître les instructions relatives à l'enquête • Pendant la phase de terrain : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre contact par téléphone avec les exploitations de la liste fournie, pour convenir d'un rendez-vous pour réaliser l'enquête. - Se rendre dans les exploitations à l'heure convenue. - Organiser sa tournée sur le terrain. - Recueillir les informations sur ordinateur portable. - S'assurer de la cohérence d'ensemble des informations recueillies. - Transmettre les données par connexion internet avec box, après chaque journée d'enquêtes. - En cas de difficulté, alerter le gestionnaire référent du SRISE. - Rester en contact régulier avec le gestionnaire référent du SRISE, par téléphone ou mail. • En fonction du contexte sanitaire, une part des enquêtes pourraient être réalisées par téléphone.
Relations	<p>Échanges fréquents avec les agents du pôle « Enquêtes » du SRISE, Échanges permanents avec les exploitants agricoles.</p>
Compétences requises pour la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens du contact, savoir écouter et communiquer • Savoir s'organiser (pour organiser au mieux ses tournées), savoir se repérer (lire carte ou GPS) • Être disponible (à mi-temps minimum) • Être discret et respecter la confidentialité des informations collectées • Maîtriser l'utilisation d'un micro-ordinateur • Connaître le secteur géographique (rayon de 30 km autour de son domicile) • Connaissances agricoles de base souhaitées mais non indispensables.
Rémunération	<p>La rémunération est calculée au nombre de questionnaires collectés. Son montant varie selon la durée de l'entretien et le mode de collecte. Le tarif du questionnaire intègre le déplacement. La rémunération est d'environ 30 € brut pour un questionnaire complet du module du Recensement Agricole, enquête d'environ 1H45 collectée par visite chez l'exploitant. La rémunération est d'environ 20 € brut, pour un questionnaire complet du module du Recensement Agricole réalisé par téléphone, sans déplacement.</p> <p>L'enquêteur s'engage à réaliser un nombre d'enquêtes négocié avec le SRISE.</p>

	Une zone d'intervention dans un rayon de 20 à 30 km autour du domicile de l'enquêteur est privilégiée.
Contrat de travail	Une décision d'engagement est établie pour chaque enquête. L'enquêteur est sous statut de collaborateur occasionnel de service public.
Moyens nécessaires	L'enquêteur doit être titulaire du permis de conduire B et disposer d'un véhicule pour réaliser ses déplacements. Il doit disposer d'une ligne téléphonique fixe avec une connexion internet avec box. Il doit disposer d'un téléphone portable. La DRAAF fournit toutes les consignes de travail et l'ordinateur portable nécessaire à la réalisation des enquêtes.
	<p>Le Recensement Agricole 2020</p> <p>Le Recensement Agricole est une enquête statistique de grande envergure, réalisée tous les dix ans, qui concerne toutes les exploitations agricoles en activité.</p> <p>En 2020, une majorité des exploitations répondront à un questionnaire simplifié directement via internet, tandis qu'un échantillon d'exploitations feront l'objet d'un questionnaire plus complet, collecté par un enquêteur de la statistique agricole, dans chaque département. Ce questionnaire complet est nommé module du Recensement Agricole et fait l'objet de ce recrutement d'enquêteurs.</p> <p>Les questions porteront notamment sur les surfaces, les cheptels, les conditions de logement des animaux, l'emploi, les modes de commercialisation, l'irrigation... Le Recensement Agricole est une enquête statistique obligatoire pour les exploitations agricoles et indispensable pour réactualiser les données sur l'agriculture française.</p>
<p>Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter : Élisabeth BERAUD, responsable du Pôle Enquêtes – Tél : 04.13.59.37.14 ou 06.68.98.53.17</p> <p>Pour candidater, merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> • par courriel au : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr • et en précisant en objet : Candidature enquêteur Recensement Agricole 	